

*Critère de jugement des offres* : Article 300 du code des marchés publics applicables aux communes de Polynésie française et à leurs établissements publics (version du 15 février 1981) et critères additionnels figurant dans le règlement particulier de la consultation (RPAO).

*Renseignement d'ordre technique* : Mme Moea Maamaatuaiahutapu, cheffe du service cadre de vie, tél. : 40 50 81 36 (direct), m.maamaatua@pirae.pf.

*Date d'envoi à la publication* : 12 octobre 2017.

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 2017-13  
DU 24 OCTOBRE 2017**

**TRAVAUX D'ADRESSAGE DE LA VILLE DE PIRAE**

*Dénomination de la collectivité qui passe le marché* : Ville de Pirae.

*Mode de passation* : Appel d'offre ouvert passé conformément au code des marchés publics (articles 295 et suivants) applicables aux communes de Polynésie française et à leurs établissements publics (version du 15 février 1981).

*Objet du marché* : Travaux d'adressage de la ville de Pirae :

- Lot n° 1 : Fournitures des poteaux et panneaux portant les noms des rues ;
- Lot n° 2 : Fourniture des plaques portant les numéros d'entrées d'adressage ;
- Lot n° 3 : Mise en œuvre des poteaux, panneaux et plaques.

*Retrait du dossier* : Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est à commander par courriel à adresser à Mme Gilda Metua-Parua, secrétaire assistante, bureau de la commande publique, g.metua@pirae.pf, et en copie à M. Denis Doyen, chef du service des ressources, d.doyen@pirae.pf.

Le dossier sera remis gratuitement au soumissionnaire en envoyé par courriel.

*Date et heure limites de réception des offres* : 1er décembre 2017 à 10 heures.

*Adresse à laquelle les offres doivent être transmises* : Ville de Pirae, BP 51585, 98716 Pirae, Tahiti.

*Délai de validité des offres* : 120 jours.

*Critère de jugement des offres* : Article 300 du code des marchés publics applicables aux communes de Polynésie française et à leurs établissements publics (version du 15 février 1981) et critères additionnels figurant dans le règlement particulier de la consultation (RPAO).

*Renseignement d'ordre technique* : Pae Tai Pae Uta, M. Bruno Jouvin, maître-d'œuvre, tél. : 40 42 29 80, ptpu@ptpu.pf.

*Renseignement d'ordre administratif* : M. Denis Doyen, chef du service des ressources, tél. : 40 50 83 20 (direct), d.doyen@pirae.pf.

*Date d'envoi à la publication* : 25 octobre 2017.

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 2017-14  
DU 30 OCTOBRE 2017**

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PLATEAU SPORTIF  
COUVERT DE VAIPAHU**

*Dénomination de la collectivité qui passe le marché* : Ville de Pirae.

*Mode de passation* : Appel d'offre ouvert passé conformément au code des marchés publics (articles 295 et suivants) applicables aux communes de Polynésie française et à leurs établissements publics (version du 15 février 1981).

*Objet du marché* : Travaux de construction du plateau sportif couvert de Vaipahu répartis en cinq (5) lots distincts :

- Lot n° 1 : Gros œuvre ;
- Lot n° 2 : Charpente métallique, couverture ;
- Lot n° 3 : Peinture ;
- Lot n° 4 : Electricité ;
- Lot n° 5 : Voirie et réseaux divers.

Les soumissionnaires pourront présenter une offre pour un, plusieurs lots ou la totalité des lots.

*Obtention du dossier de consultation* : Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est à commander par courriel à adresser à Mme Gilda Metua-Parua, secrétaire, bureau de la commande publique, g.metua@pirae.pf, et copie à M. Denis Doyen, chef du service des ressources, d.doyen@pirae.pf.

Le dossier sera remis gratuitement au soumissionnaire en envoyé par courriel.

*Date et heure limites de réception des offres* : Jeudi 7 décembre 2017 à 11 heures.

*Adresse à laquelle les offres doivent être transmises* : Ville de Pirae, BP 51585, 98716 Pirae, Tahiti.

*Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre* : 120 jours.

*Critères pour l'attribution du marché* : Article 300 du code des marchés publics (CMP) applicable aux communes de Polynésie française et à leurs établissements publics (version du 15 février 1981) et critères additionnels figurant dans le règlement particulier de la consultation (RPAO).

*Renseignements auprès de* : M. Denis Doyen, chef du service des ressources et chef du bureau de la commande publique, tél. : 40 50 83 20 (direct), d.doyen@pirae.pf.

*Date d'envoi à la publication* : 2 novembre 2017.

*Le maire,*  
Edouard FRITCH.

**AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE**

Etude de faisabilité

*Ministère de l'équipement et des transports intérieurs*

1 - *Objet de la consultation* : Etude de faisabilité pour l'amélioration des conditions de desserte des habitants du Fenua Aihere, île de Tahiti, archipel de la Société, Polynésie française.

2 - *Mode de passation* : Consultation simple.

3 - *Retrait du dossier de consultation sur demande* : A la subdivision études et travaux maritimes, tél. : 40 60 51 40.

4 - *Remise des offres* : A l'arrondissement maritime (locaux phares et balises) de la direction de l'équipement à Motu Uta, avant le 1er décembre 2017 à 11 heures, délai de rigueur (toute offre parvenue après cette date sera rejetée).

5 - *Validité des offres* : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

6 - *Critères de jugement des offres selon les critères d'attribution suivants* : compétences et moyens (40 points), prix (30 points) et méthodologie (30 points).

#### AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE N° 66-17 MET

*Marché de travaux passé par la Polynésie française, ministère de l'équipement et des transports intérieurs*

Objet du marché : Aménagement du petit quai de Taiohae (construction d'un bloc sanitaire).

##### 1° Décomposition en lots et modalités d'attribution :

Lot n° 1 : Terrassement ;

Lot n° 2 : Bloc sanitaire tout corps d'état.

Les entreprises devront remplir impérativement un acte d'engagement pour chacun des lots auquel elles soumissionnent.

Ces lots feront l'objet de marchés séparés. Une seule entreprise et même entreprise pourra être attributaire pour chacun des lots auquel elles soumissionnent.

2° *Mode de passation* : Appel d'offres ouvert (articles 13, 19, 20 et 23 à 25 *quater* du CMP), sans variante.

3° *Consultation du règlement de la consultation et de l'ensemble du dossier auprès du bureau des marchés de la direction de l'équipement, centre administratif, 11, rue du Commandant-Destremau, bâtiment A1, 3e étage.*

4° *Les conditions auxquelles doivent répondre les offres et notamment le modèle suivant lequel elles doivent être présentées, sont indiquées dans le DCE qui peut être consulté dans les conditions fixées au 3°.*

5° *Retrait du dossier de consultation chez* : ABC Diffusion, Papeete, rue Cook, Paofai, BP 60055, 98703 Faa'a, tél. : 40 45 29 29.

6° *Envoi à la publication le* : 7 novembre 2017.

7° *Remise des offres au bureau des marchés de la direction de l'équipement, centre administratif, 11, rue du Commandant-Destremau, bâtiment A1, 3e étage avant le lundi 11 décembre 2017 à 11 heures, délai de rigueur (toute offre parvenue après cette heure sera rejetée).*

8° *Validité des offres* : 150 jours à compter de la date limite de remise des offres.

##### 9° Critères d'acceptation des candidatures :

Les justificatifs concernant la situation administrative du candidat :

- certifications par l'administration fiscale (direction des impôts et des contributions publiques et Trésor public) attestant, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, de la situation fiscale régulière de l'entrepreneur à l'égard de ses obligations déclaratives et de paiement de l'impôt (situation à jour pour l'année précédente et soldée pour les autres années) ;
- certificats attestant que l'entrepreneur est à jour de ses cotisations auprès de la Caisse de prévoyance sociale (la date de validité portée sur ce certificat ne devra pas être antérieure à un mois de la date limite de remise des offres) ;
- la déclaration sur l'honneur pour justifier qu'ils n'entrent dans aucun cas mentionnés aux deux premiers alinéas de l'article 9 du CMP ;
- pour les candidats admis au règlement judiciaire, selon l'alinéa 3 de l'article 9 du CMP :
  - 1 - la copie du ou des jugements prononcés ;
  - 2 - lorsqu'ils sont en période d'observation, une attestation du juge commissaire les habilitant à poursuivre leur activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.
- effectif minimum de 3 personnes.

Les justificatifs concernant les capacités professionnelles, financières et techniques exigées des candidats :

- les références en travaux en indiquant le type de travaux, l'année de réalisation, le montant des travaux et la part sous-traitée en montant ou en pourcentage, la durée des travaux, le lieu d'exécution des travaux et le client, pour les trois dernières années ;
- une déclaration concernant le chiffre d'affaire global des trois derniers exercices disponibles ;
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ;
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
- les entreprises de création récente devront prouver leurs capacités professionnelles, financière et techniques par tout moyen, notamment par une déclaration appropriée de banque, des justifications professionnelles, ou attestations de qualification professionnelle de certains agents qualifiés, ou des certificats d'identité professionnelle ou tout autre justificatif regardés comme équivalents.

10° *Conditions de jugement des offres* : Le jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles 25, 25 *bis*, 25 *ter* et 25 *quater*, du code des marchés publics (CMP). Les offres seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les critères et sous-critères suivants, selon la pondération indiquée :